



**4 juin 2025 à Marcelin (salle RM1-41)**  
**Cours : « contrôle de l'hygiène et nettoyage »**  
**pour la transformation artisanale de jus de pomme et jus de fruits**

**Objectifs :** Législation sur l'hygiène et l'assurance qualité, bases de la microbiologie, méthodes préventives et curatives des contaminations, contrôle de l'hygiène et plan de nettoyage, HACCP, plan d'action adapté à sa propre exploitation, témoignages de différents producteurs

**Intervenants :** - Serge Hautier, Changins  
- Andreas Bühlmann, Agroscope  
- Christian Richard, chimiste du canton de VD  
- Victor Bovy, pressoir de Marcelin  
- Jean-Marc Chappuis, Domdidier

**Programme :** (une attestation de suivi sera distribuée en fin de cours)

Horaire	Thèmes	Intervenants
08h45	Accueil, café croissant	
09h15	UFL : arboriculture VD	Audrey Nguyen
09h30 - 10h00	Les bases légales sur l'hygiène, la traçabilité et l'assurance qualité	Chrisitan Richard, chimiste cantonal
10h00-10h45	Les micro-organismes : caractéristiques, présence et élimination	Serge Hautier – HES- SO Changins
10h45	Pause	
11h00- 11h30	Analyse des microorganismes dans le Jus de fruits (problèmes de conservation pH, sucres, etc.)	Andreas Bühlmann, Agroscope
11h30 – 12h15	Nettoyage / HACCP	Jean-Marc Chappuis
12h15	Repas de midi	
13h15 – 14h15	Visite du pressoir de Marcelin	Victor Bovy
14h15 15h00	Témoignages	Alain Bersier...
15h00 – 15h30	Conclusions	Victor Egger / Dominique Ruggli
15h30	Apéritif et petite collation.	CRP
16h00	Fin du cours	

Coûts :	Un forfait d'inscription d'un montant de <b>CHF 70.- pour les membres</b> du CRP ( <b>CHF 120.- non membre</b> CRP) sera demandé à chaque participant. Il servira à couvrir une partie des frais et à payer les repas et cafés-croissants. Ce montant sera encaissé sur place.
Inscriptions :	Centre Romand de Pasteurisation C/O Grangeneuve Dominique Ruggli Route de Grangeneuve 31 1725 Posieux Tél : 026 305 58 66 Courriel : <a href="mailto:mehmet.yornuk@fr.ch">mehmet.yornuk@fr.ch</a> <b>Déla</b> i d'inscription : le 15 mai 2025

Information concernant concernant le parking sur Marcelin :



Chaque participant doit préalablement être intégré dans le système «ParkingPay».

Pour ce faire, toutes les personnes qui n'ont pas encore transmis leur numéro de plaque d'immatriculation à Marcelin doivent impérativement le faire le plus rapidement possible par retour de mail.

Lors de votre arrivée sur le site de Marcelin, vous devez régler votre parking via l'application « ParkingPay » (voir la procédure en pièce jointe) aux tarifs suivants :

- Soit « au temps » à CHF 1.-/heure
- Soit au « forfait journée » au prix de CHF 5.-
- ➔ S'il n'y a plus de place de stationnement libre sur le site de Marcelin, il faudra parquer le véhicule sur l'Avenue de Marcelin

Heures de stationnement et tarif sur ce lieu du lundi au samedi : 08h00 – 12h00 et 13h30 - 18h30. CHF 2.00/heure, maximum 5 heures (monnaies acceptées et paiement par ParkingPay, EasyPark et Twint).

Toute contravention qui est infligée ne pourra pas être annulée en cas d'oubli ou de manquement de votre part.

## Bulletin d'inscription :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA/Localité : .....

Natel/ tél : .....

Courriel : .....

Parking Marcelin, num de plaque d'immatriculation : .....

**s'inscrit au cours « contrôle de l'hygiène et nettoyage » qui aura lieu à  
Agrilogie Marcelin à Morges  
le mercredi 4 juin 2025 de 8 h 45 à 16 h 00, salle RM1-41**

**Délai d'inscription : le 15 mai 2025**

Bulletin à retourner au :

Centre Romand de Pasteurisation  
C/O Grangeneuve  
Dominique Ruggli  
Route de Grangeneuve 31  
1725 Posieux  
Tél : 026 305 58 66  
Courriel : [mehmet.yornuk@fr.ch](mailto:mehmet.yornuk@fr.ch)